



Notre institution  
vous propose de  
vivre une expérience  
professionnelle  
enrichissante, et  
teintée d'humanisme.  
Nous mettons l'accent  
sur le respect des valeurs  
et des relations humaines.



## Le CHR Haute Senne recherche un(e) **Pharmacien(ne) Chef**

Le défi que nous vous proposons :

- Vous assurez la gestion dynamique et le fonctionnement pluridisciplinaire de la pharmacie dans le respect des dispositions de la loi sur les hôpitaux et des normes d'agrément de la pharmacie (A.R. du 4 mars 1991) ;
- Vous développez un système qualité qui garantisse la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients sur le plan pharmaceutique au sein de l'institution ;
- Vous dirigez et motivez l'équipe de la Pharmacie en décidant de règles et directives claires et pratiques, dans le respect du dialogue ;
- Vous apportez une vision et une stratégie prévisionnelle à moyen et à long terme.

Vos compétences :

- Vous êtes titulaire du diplôme de pharmacien et du master complémentaire en pharmacie hospitalière ;
- Vous disposez de l'agrément hospitalier ;
- Une expérience en pharmacie clinique et en chimiothérapie est requise ;
- Vous êtes reconnu pour votre sens du management, votre orientation résultat et pour votre goût pour l'amélioration continue et la gestion de projets ;
- Vous avez des aptitudes en communication, appréciez et promouvez le travail en équipe multidisciplinaire ;
- La connaissance et l'utilisation régulière de l'outil informatique est requise (Suite Office, Omnipro PMI, Cytoweb, APo).

Nous vous offrons :

- Un CDI à temps plein ;
- Une entrée en fonction immédiate ;
- Une équipe jeune et dynamique au sein d'un environnement de travail varié ;
- Une expérience valorisante dans un secteur précis de l'officine hospitalière ;
- Une formation approfondie et continue dans tous les domaines d'activités de la pharmacie.

### INFORMATIONS PRATIQUES

Intéressé(e) ? Envoyez-nous votre CV accompagné d'une lettre de motivation via notre site internet <http://emploi.chrhautesenne.be> jusqu'au 18 août 2019 inclus.